



Risque encouru pour port d'arme prohibée

Par **Necride**, le **13/08/2009** à **16:40**

Bonjour,

J'ai 17 ans et il y a quelque mois j'ai subis un contrôle de police et j'avais sur moi un couteau à cran d'arrêt avec une lame de quelques centimètres ce qui ma valu de passer quelques heures au poste et je vient de recevoir une convocation au tribunal de grande instance, et j'aurai voulu connaitre les risques encouru et voulant m'engager dans l'armée d'ici peu j'aurai aussi voulu savoir si cela pouvait m'en empêcher ou me gêner dans cette démarche.